



Programme Éducatif

Approuvée par le
Conseil d'administration :

Dernière date de révision : Juillet 2023

I- NOTRE HISTOIRE

=====
C'est le 11 décembre 1991 que la première pelletée de "neige" lance le projet de construction de la Garderie Coup de Pouce. Ce projet initié par des parents du quartier est devenu possible suite à une entente avec la ville de Gatineau concernant le terrain selon les termes d'un bail emphytéotique. Le 15 octobre 1992, tous les éléments sont en places pour accueillir 46 enfants et permettent par le même la création de 13 emplois.

Après plusieurs années de fonctionnement sous l'appellation Services de garde éducative Coup de Pouce Inc, le gouvernement du Québec légifère. C'est le 22 septembre 1998, lors d'une assemblée générale spéciale, que les membres de la corporation des services de garde éducative Coup de Pouce Inc. changent de dénomination sociale pour le Centre de la petite enfance Coup de Pouce Inc.

Enfin, le 14 août 2017, après plusieurs années de travail acharné des membres du conseil d'administration et de négociation avec le ministère de la Famille, le projet d'agrandissement se concrétise. Les travaux achevés nous ont permis de faire l'embauche de sept (7) membres du personnel et d'accueillir quatre-vingts (80) enfants.

1.1 Territoire desservi

Le Centre de la Petite Enfance (CPE) Coup de Pouce Inc. est une corporation à but non lucratif incorporée et subventionnée par le ministère de la Famille. Nous détenons un permis d'exploitation du ministère de la Famille et permis d'occupation de la ville de Gatineau. Nous desservons spécifiquement les familles qui résident dans le secteur urbain de la ville de Gatineau ainsi que les secteurs périphériques.

1.2 La gouvernance

Notre CPE est administré par un conseil d'administration composé de sept (7) bénévoles :

- cinq (5) parents utilisateurs des services de garde ;
- un (1) membre de la communauté ;
- un (1) membre du personnel.

1.3 Notre mission

Les trois (3) missions suivantes du ministère de la Famille :

- ✓ De voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants qui leur sont confiés ;
- ✓ De leur offrir un milieu de vie propre à stimuler leur développement sur tous les plans jusqu'à leur départ pour l'école ;
- ✓ De prévenir l'apparition de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale.

En ce qui concerne le CPE Coup de Pouce, l'équipe se donne comme **MISSION** d'offrir des services de garde de qualité, aux enfants âgés de 0 à 6 ans, dans un milieu de vie sécuritaire, stimulant et chaleureux. Elle veille à entretenir des échanges étroits avec les familles et les partenaires du milieu dans le but de favoriser le plein épanouissement des enfants.

1.4 Nos valeurs

Le CPE Coup de Pouce préconise les **VALEURS** suivantes :

- **Le respect** qui se témoigne au quotidien sous différents aspects, soit le respect :
 - De soi, des autres et de leurs différences ;
 - Des intérêts, des goûts et du rythme de l'enfant ;
 - Du matériel et de l'environnement ;
 - Des lois, des règlements et de la gestion du CPE.

- **L'harmonie** qui offre un milieu de vie :
 - Accueillant tous les enfants sans discrimination ;
 - Favorisant le développement : affectif, physique, social, cognitif et langagier ;
 - Où la communication enfant, parent, membre du personnel et de la direction sera efficace et accessible pour tous ;
 - Où les règles éthiques de la profession sont respectées par l'ensemble du personnel.

- **Le développement** de tout un chacun par le biais :
 - Des valeurs pédagogiques favorisant : le plaisir de jouer, l'estime de soi, l'autonomie, le respect, la collaboration/ l'entraide ;
 - De la mise en pratique d'un programme éducatif de qualité ;
 - De la politique alimentaire qui favorise les saines habitudes de vie ;
 - Du soutien au personnel éducatif dans l'accroissement de ses compétences.

II- ACCUEIL ET DÉPART

=====

Accueil

Afin de favoriser l'intégration de votre enfant de s'adapter à une routine et de pouvoir participer aux activités prévues à la programmation, nous demandons que votre enfant arrive durant la période d'accueil soit **pour 8h45 au plus tard**.

Le parent qui accompagne l'enfant :

- ✓ Prends le porte-clés au tableau des présences de l'entrée principale ;
- ✓ Se dirige à son casier et déshabille l'enfant ;
- ✓ Dépose au crochet, son sac de vêtements extérieurs et de rechange ;
- ✓ Confie **obligatoirement** son enfant à l'éducatrice et lui remets le porte-clés ;
- ✓ Si le groupe est à l'extérieur, le parent applique la crème solaire, accompagne son enfant à l'extérieur et le confie à l'éducatrice ;
- ✓ Transmets à l'éducatrice toute information pertinente.

Arrivée après la période d'accueil

- ✓ Afin de ne pas nuire au fonctionnement du groupe de votre enfant, si celui-ci arrive au CPE après 11h30, il sera de la responsabilité du parent d'avoir fait dîner son enfant ;
- ✓ Si vous devez amener votre enfant au CPE en pm, nous demandons de respecter l'heure de la sieste et d'amener votre enfant **avant 12h30 ou après 14h30**.

Départ

Le parent qui vient chercher un enfant :

- ✓ Avise l'éducatrice responsable du départ de son enfant et reprends son porte-clés ;
- ✓ Dès que le parent récupère son enfant, il en devient responsable ;
- ✓ Habille son enfant et prends ses effets au besoin ;

- ✓ Limite la durée des échanges avec l'éducatrice en fin de journée, puisque celle-ci est responsable d'assurer la surveillance des autres enfants ;
- ✓ Vous souhaitez discuter avec l'éducatrice, nous vous invitons à fixer un rendez-vous ;
- ✓ La toilette et le refroidisseur d'eau sont à l'usage exclusif des employées ;
- ✓ Si l'enfant sort seul du service de garde, le CPE ne pourra pas en être tenu responsable ;
- ✓ Au départ le parent doit remettre le porte-clés de son enfant sur le tableau des présences.

III- NOS OBJECTIFS

=====

Le personnel du CPE Coup de Pouce souhaite que « nos » enfants apprennent à jouer seul, entre eux et avec nous. On veut qu'ils acquièrent, découvrent et apprennent avec plaisir. Loin de chercher l'uniformité, nous reconnaissons qu'ils sont uniques, qu'ils ont leur vécu, qu'ils sont différents, qu'ils ont leurs propres besoins et leurs rythmes.

Le programme éducatif du Centre de la petite enfance Coup de Pouce est issu d'un engagement des divers acteurs entourant l'enfant envers un projet commun qui a pour objectif de répondre à ses besoins, tout en respectant son niveau de développement. Les orientations de ce programme éducatif tiennent compte du programme éducatif :

« Accueillir la petite enfance », mise à jour en 2019 par le ministère de la Famille. Il s'assure également d'être conforme aux différentes Lois des SGÉE, dont la loi nouvelle 143 qui vise à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des SGÉE. Cet outil de travail nous permet donc d'honorer « **la triple mission éducative confiée aux SGÉE** » par le ministère de la Famille :

- 1- Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des jeunes enfants ;
- 2- Offrir un milieu de vie propre à accompagner les jeunes enfants dans leur développement global ;
- 3- Contribuer à prévenir l'apparition de difficultés liées au développement global des jeunes enfants et favoriser leur inclusion sociale. (PÉ, 2019, p. 2)

2.1 La qualité éducative

En 2017, le ministère de la Famille a lancé sa première « **Politique de la réussite éducative** »¹ qui visait à assurer la réussite éducative de tous les enfants, et ce dès la petite enfance. Afin de pouvoir mettre en place des actions concrètes, l'implication des partenaires internes et externes (Direction, employées, parents...) du milieu de la petite enfance est nécessaire. Les réflexions abordées sont en lien avec les différents thèmes du programme éducatif (2019) : les fondements théoriques, les dimensions de la qualité éducative en SGÉE, les processus de l'intervention éducative, les principes de base ainsi que les domaines de développement.

2.2 Favoriser la cohérence de la pratique éducative

Ce programme sert à orienter l'intervention éducative, afin d'assurer une cohérence des actions ou pratiques avec tout le personnel qui œuvre auprès des enfants. Il permet également à l'enfant de construire un lien d'attachement sécurisant avec les adultes qu'ils côtoient. « *Des recherches montrent également que l'enfant dont l'attachement est sécurisant établirait plus facilement des relations affectives significatives avec d'autres adultes.* » (PÉ, 2019, p :17) Ce sentiment de sécurité et de confiance envers son éducatrice mènera l'enfant à vouloir explorer son environnement, à tenter de nouvelles expériences ainsi qu'à développer son autonomie.

2.3 Favoriser la continuité

En nous assurant de respecter la triple mission des SGÉE, nous faciliterons et préparerons chaque enfant à l'intégration à l'école. Aussi, la relation de partenariat entre les différents acteurs qui sont amenés à œuvrer auprès des enfants, permet d'assurer une continuité des services répondant aux besoins spécifiques de chacun.

IV- LES FONDEMENTS THÉORIQUES

=====

Les fondements visent à orienter nos actions éducatives en vue de « bien accueillir les enfants, de veiller à leur bien-être, à leur santé et leur sécurité, les accompagner adéquatement dans leur développement global, contribuer à leur socialisation et favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie. » (PÉ, 2019, p : 11)

3.1 L'approche humaniste

« La psychologie humaniste considère l'enfant comme une personne à part entière qui naît avec une curiosité et un désir naturel d'apprendre. Ce point de vue sur l'enfant conduit l'adulte qui l'accompagne à faire confiance à sa capacité de développer son plein potentiel. » (PÉ, 2019, p : 11)

Pour agir selon cette perspective l'éducatrice doit :

- ✓ Porter un regard positif sur l'enfant ;
- ✓ Bien différencier la personne de ses actions ;
- ✓ Offrir à l'enfant de vivre des expériences et de lui donner des choix qui lui permettent de considérer qu'il est à l'origine de son succès ;
- ✓ Faciliter les apprentissages pour qu'il vive des réussites. (PÉ, 2019, p: 11)

3.2 L'approche écologique

« Selon l'approche écologique [...] le développement de l'enfant relève à la fois de ses caractéristiques individuelles et de l'influence de son environnement. Cet environnement est composé de systèmes plus ou moins proches de lui, en lien les uns avec les autres. Il comprend son réseau familial proche et élargi, les services éducatifs qui l'accueillent, son voisinage, etc. Il inclut également des systèmes plus éloignés de lui tels que les ressources offertes à son intention dans sa communauté, les croyances qui traversent la société en matière d'éducation et les politiques mises en œuvre pour les enfants et leur famille. » (PÉ, 2019, p : 11)

En tant que SGÉE, il est crucial que l'équipe éducative soit en mesure de prendre conscience des facteurs de protections et de risques qui peuvent influencer les besoins de l'enfant pour contribuer positivement à leur développement. Offrir un développement harmonieux à l'enfant constitue un facteur de protection, qui peut contrebalancer les facteurs de risques auxquels il doit faire face.

¹ Bibliothèque et Archives nationales du Québec. 2017. Politique de la réussite éducative : le plaisir d'apprendre, la chance de réussir. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf

Pour agir selon cette perspective l'éducatrice doit :

Offrir des interventions individualisées, afin de mieux répondre aux besoins de chacun ;

Assurer le développement global harmonieux de l'enfant ;

Avoir des échanges quotidiens avec les parents pour obtenir des renseignements au sujet de l'enfant (contexte social et culturel, goûts et observations pertinentes à la maison, etc.)

;

Tenir les parents informés au sujet du développement de leur enfant ;

Si un problème survient, travailler en partenariat avec les parents ou autres intervenants impliqués auprès de l'enfant, afin de trouver des solutions ;

Être en mesure d'identifier les facteurs de protections/risques de chaque enfant.

3.3 La théorie de l'attachement

« Selon cette théorie, la qualité de la relation qui s'établit entre le jeune enfant et les premiers adultes qui prennent soin de lui constitue la pierre angulaire de son développement. Des relations stables, chaleureuses ainsi qu'une réponse adéquate à ses besoins, ses signaux de détresse et son sentiment d'inconfort favorisent le sentiment de sécurité affective de l'enfant, lui-même à la base de sa capacité d'explorer le monde qui l'entoure. » (PÉ, 2019, p : 11

Pour agir selon cette perspective l'éducatrice doit :

Avoir des interactions régulières, fréquentes, respectueuses et sensibles au rythme de chaque enfant ;

Être sensible et réceptif aux besoins et signaux de détresse des enfants ;

S'assurer de répondre aux besoins de l'enfant dans un délai raisonnable et de façon constante ;

Mettre en place des conditions qui permettent à l'enfant de se sentir en sécurité telle que : la stabilité du personnel et la continuité des actions ;

Construire une saine relation de partenariat avec les parents, qui est centré sur l'enfant et son développement.

3.4 L'apprentissage actif et accompagné

« Ce concept relève de courants théoriques qui décrivent les mécanismes par lesquels l'enfant se développe et réalise des apprentissages en interagissant avec son environnement humain et physique. Le personnel éducateur joue un rôle de première importance pour accompagner l'enfant actif dans son apprentissage en fonction de son développement, de ses besoins et de ses champs d'intérêts individuels. » (PÉ, 2019, p : 11)

Pour agir selon une approche d'apprentissage actif et accompagné l'éducatrice doit :

Observer quotidiennement les enfants ;

Bien connaître le développement de l'enfant en général et être en mesure d'identifier la zone proximale de développement de chaque enfant de son groupe ;

Respecter les moments de concentration des enfants en permettant une flexibilité au niveau de la routine et aussi de ce qu'elle avait prévu ;

Reconnaître le bon moment avant d'intervenir, ce qui permet à l'enfant de trouver une solution par lui-même à son problème ;

Permettre à l'enfant de faire des choix ;

Mettre le matériel à la disposition des enfants et leur faire des suggestions pour enrichir leur jeu ;

Favoriser des interventions de style démocratiques.

V- LES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

Les dimensions de la qualité éducative se divisent en quatre (4) catégories qui traitent des principaux éléments entourant les processus qui modélisent le quotidien des enfants et contribuent à favoriser leur développement global.

- 1- Qualité de l'interaction du personnel éducateur avec les enfants ;
- 2- Qualité des expériences vécues par les enfants ;
- 3- Qualité de l'aménagement des lieux et le matériel ;
- 4- Qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les parents.

Les différents aspects de ces dimensions émanent de recherches, qui ont laissé place par la suite à différents outils de mesure portant sur la qualité éducative. L'enquête « Grandir en qualité » menée en 2014 par l'institut de la statistique Québec, la grille d'évaluation CLASS, le portrait des pratiques éducatives de l'AQCPE et la formation sur la mise à jour du PÉ du cégep de Sainte-Foy sont des outils que nous utilisons pour guider nos réflexions, afin de nous permettre d'harmoniser notre projet d'amélioration de nos services.

4.1 La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les enfants

« Les spécialistes du domaine de la petite enfance s'entendent pour dire que la composante de la qualité la plus déterminante pour le développement des jeunes enfants est l'interaction entre le personnel éducateur [...] avec ceux-ci. » (PÉ, 2019, p :30)

Le soutien affectif, l'organisation de la vie en collectivité et le soutien à l'apprentissage sont des éléments clés de cette dimension. De plus, afin de ne pas ajouter du stress inutilement, la direction du SGÉE démontre une ouverture et une souplesse face à la réalité vécue par l'équipe éducative en lien avec la gestion du temps (horaire de travail, pause, changement d'éducatrices ou autres) ou des difficultés vécues au quotidien (avec les enfants ou autres) qui pourraient causer des répercussions sur la qualité des interactions avec les enfants.

Orientations privilégiées par l'équipe éducative pour assurer la qualité de leurs interactions :

- ✓ Interaction sensible, attentive et chaleureuse avec chaque enfant ;
- ✓ Assurer un climat positif ;
- ✓ Prendre en considération le point de vue de chaque enfant ;
- ✓ Soutenir l'acquisition de nouvelles connaissances et habiletés ;
- ✓ Offrir à chacun une rétroaction qui soutient son développement global ;
- ✓ Encourager intentionnellement l'enfant à communiquer ;
- ✓ Favoriser l'éveil à la lecture et à l'écriture ;
- ✓ Communication bidirectionnelle entre l'équipe éducative et la direction ;
- ✓ Discussions et échanges d'idées entre la direction et les membres de l'équipe entourant les problématiques diverses vécues.

(Tiré du portrait des pratiques éducatives de l'AQCPE et du guide de formation du programme éducatif)

4.2 La qualité des expériences vécues par les enfants

Tout au long de la journée, l'enfant a l'opportunité de vivre des diverses expériences tels que : l'accueil, les routines, les transitions, le moment des repas, la sieste, etc. Chacun de ces moments est une chance de pouvoir enrichir ses apprentissages et de l'amener vers l'autonomie, d'où l'importance d'offrir aux enfants des moments de qualité, enrichissants et qui respect chacun d'eux.

Orientations privilégiées par l'équipe éducative pour assurer la qualité des expériences vécues :

- ✓ Offrir un horaire flexible qui respecte le rythme et les besoins des enfants ;
- ✓ Avoir des routines individualisées pour les plus petits ;
- ✓ Favoriser les jeux amorcés par les enfants ;
- ✓ Proposer des activités et des expériences variées et qui tiennent compte des intérêts des enfants ;
- ✓ Permettre à l'enfant de faire des choix ;
- ✓ Organiser les routines et transitions, de façon à ce que ces moments soient enrichissants et soutiennent le développement global de l'enfant.

(Tiré du portrait des pratiques éducatives de l'AQCPE et du guide de formation du programme éducatif)

4.3 La qualité de l'aménagement des lieux et le matériel pédagogique

Le milieu de vie à l'intérieur ou à l'extérieur peut favoriser le développement de l'enfant. L'équipe éducative travaille à revoir constamment l'aménagement des locaux et le matériel proposé, afin d'offrir à l'enfant un milieu fonctionnel, sécuritaire et qui respecte les besoins et intérêts de chacun.

Orientations privilégiées par l'équipe éducative pour assurer la qualité de l'aménagement des lieux et du matériel pédagogique :

- ✓ Offrir un milieu chaleureux et confortable ;
- ✓ Proposer des coins de jeux réfléchis et qui rejoignent les intérêts des enfants du groupe ;
- ✓ Assurer que la disposition des lieux et que le matériel est sécuritaire ;
- ✓ Proposer aux enfants du matériel varié, polyvalent, qui est en majorité accessible et en quantité suffisante ;
- ✓ Faire la rotation du matériel disponible régulièrement pour assurer de bien répondre aux besoins et intérêts de chacun ;
- ✓ Ajoute du matériel au besoin, qui permettra aux enfants de complexifier leurs jeux.

(Tiré du portrait des pratiques éducatives de l'AQCPE et du guide de formation du programme éducatif)

4.4 La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les parents

Nous croyons qu'il est primordial que l'équipe éducative puisse développer une relation de partenariat avec les parents, afin de soutenir conjointement le développement global de leur enfant. La construction d'une relation de confiance positive demandera évidemment une période d'adaptation. Pour ce faire, nous soutenons « *l'approche centrée sur la famille* » du programme éducatif du ministère de la Famille, qui permet d'orienter les actions de l'éducative lors des échanges avec les parents.

Orientations privilégiées par l'équipe éducative pour assurer la qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les enfants :

- ✓ Offrir un accueil chaleureux aux parents ;
- ✓ Avoir des échanges positifs et constructifs sur le développement de leur enfant ;
- ✓ Partager quotidiennement aux parents le cheminement et les expériences vécues de leur enfant ;
- ✓ Utilisation de multiples moyens de communication pour répondre aux besoins de chacun ;
- ✓ Faire preuve d'ouverture et de respect envers les réalités familiales et culturelles ;
- ✓ Favoriser une communication bidirectionnelle ;
- ✓ Partage du pouvoir et des prises de décisions en ce qui concerne leur enfant ;
- ✓ Encourager l'implication des parents en les invitant à se joindre à un comité ou à

- participer à une activité au CPE ;
- ✓ Répondre aux besoins et attentes des parents.
(Tiré du portrait des pratiques éducatives de l'AQCPE et du guide de formation du programme éducatif)

VI- LE PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

=====

Ce processus est essentiel à l'équipe éducative, car il permet d'accompagner l'enfant dans son développement global au quotidien en tenant compte de ses besoins, intérêts, forces et faiblesses. Cette démarche se réalise à travers 4 étapes consécutives et répétées : l'observation, la planification et l'organisation, l'action éducative et la réflexion-rétroaction, qui ont toutes une fonction bien précise.

5.1 L'observation

Elle est indispensable et doit-être effectué au quotidien. Elle permet de recueillir des informations concrètes tant au niveau du cheminement de l'enfant, de ses besoins et intérêts et aussi à savoir si l'enfant démontre des difficultés. Ces observations sont consignées par l'éducatrice dans le journal de bord de l'enfant, ce qui permet aux parents d'avoir un accès facile concernant le développement de l'enfant. Une fois notées, elles sont analysées et interprétées régulièrement, car elles orientent les choix des actions éducatives, afin de bien soutenir l'enfant dans son évolution et elle contribue aussi aux autres étapes du processus.

5.2 La planification de l'organisation

À partir des interprétations des observations, cette étape permet aux éducatrices de préparer une planification adaptée à chaque enfant. Elle sert aussi à organiser le milieu de vie, afin d'aménager le local et d'offrir du matériel pédagogique pour répondre aux besoins et intérêts de l'enfant.

5.3 L'action éducative

Elle met en place, les actions éducatives qui ont été planifiées à partir des observations de chaque enfant. Aussi, elles sont intentionnelles, car elles concrétisent les conclusions qui découlent des observations.

5.4 La réflexion rétroactive

Cette étape permet à chaque éducatrice de réfléchir et faire des constats sur les étapes précédentes, afin de pouvoir ajuster les actions éducatives, qui avaient été choisies. Elle permet d'assurer une amélioration en continu de la qualité des services qui est offerte aux enfants. De plus, toutes les étapes de l'intervention éducative seront utiles à l'équipe éducative en vue de compléter un portrait du développement de chaque enfant tel qu'exigé par le ministère de la Famille. Ce portrait sera envoyé bi annuellement le 15 décembre et le 15 juin.

5.5 Le modèle d'intervention

L'intervention de style démocratique est le modèle préconisé à notre CPE. En plus d'amener l'enfant et l'adulte de partager le pouvoir, il permet à l'enfant de faire des apprentissages par ses erreurs et ses conflits. L'éducatrice soutient l'enfant en lui permettant de faire des choix dans sa recherche de solutions.

5.6 Portrait du développement de l'enfant

Afin de bien suivre le développement des enfants, chacune des éducatrices réalise et consigne quotidiennement des observations sur les découvertes des enfants, leurs explorations, nouvelles habiletés, jeux et intérêts. Ces observations sont consignées dans le journal de bord de votre enfant.

Deux fois par année, les éducatrices analysent les observations qu'elles ont recueillies à l'aide de cadres de référence sur le développement et rédigent un portrait du cheminement continu pour chacun des enfants. Ce portrait sera inclus dans le Dossier éducatif de votre enfant, tel qu'exigé par le ministère de la Famille ;

Vous recevrez, au plus tard le 15 décembre et le 15 juin de chaque année le portrait de votre enfant. Les éducatrices pourront se rendre disponibles pour vous rencontrer afin d'échanger sur :

- ✓ Les habiletés où il y a eu du progrès et celles qui sont en émergence ;
- ✓ Des exemples concrets d'habiletés observées chez votre enfant dans différents contextes ;
- ✓ Des informations qui vous préoccupent ou qui vous intéressent ;
- ✓ Un besoin à prioriser et les stratégies éducatives pour y répondre ;

Cet exercice s'inscrit dans notre souci de bien accompagner votre enfant et de lui permettre de s'épanouir pleinement dans notre milieu éducatif.

VII- LES PRINCIPES DE BASE

=====

Les fondements des cinq (5) principes de base émanent des fondements théoriques (mentionnés plus haut) et sont mis en place en tenant compte des dimensions de la qualité éducative ainsi qu'avec le soutien du processus d'intervention éducative. Il est important de souligner qu'ils ont tous la même importance.

6.1 Le partenariat entre le SGÉE et les parents

Ce partenariat entre les parents et le personnel éducateur est essentiel au développement harmonieux de l'enfant. Il permet de construire une relation de confiance mutuelle, afin de travailler conjointement pour soutenir l'enfant dans son développement à l'élaboration et l'atteinte d'objectifs communs. Il permet également à l'enfant d'établir un lien de confiance avec les membres du personnel qui veillent sur lui.

6.2 Chaque enfant est unique

Ce principe repose sur l'importance de reconnaître l'unicité de chaque enfant. Pour ce faire, l'équipe éducative s'assure de comprendre et de respecter les différences et caractéristiques individuelles et familiales de chaque enfant. Il voit au respect du rythme du développement ainsi que des goûts et intérêt de chaque enfant et offre une relation juste et équitable envers tous. Il veille aussi à offrir un environnement et une interaction adaptée à l'enfant qui a des besoins particuliers, afin qu'il bénéficie du même service de qualité que les autres enfants.

6.3 L'enfant est l'acteur principal de son développement

L'enfant est maître d'œuvre de son propre processus d'apprentissage. Spontané, curieux et intéressé par son environnement, il prend en charge ses expériences de jeu et apprend à identifier des situations qui suscitent son intérêt et qui lui procurent du plaisir, de la satisfaction et du défi. Pour ce faire, l'équipe éducative encourage et soutient l'initiative de l'enfant en favorisant des interventions de styles démocratiques, c'est-à-dire en lui permettant de faire des choix fréquents et en lui offrant un horaire flexible et adapté qui respecte son cheminement.

6.4 L'enfant apprend par le jeu

Le jeu constitue un moyen privilégié d'interaction et d'évolution pour l'enfant, C'est à

travers celui-ci que l'enfant arrive à recréer le monde, afin de mieux le comprendre. La construction d'une relation affective sécurisante avec son éducatrice est primordiale ici, afin qu'il ait suffisamment confiance pour aller explorer le monde qui l'entoure. Jouer est une expérience essentielle et agréable à travers laquelle l'enfant se développe dans toutes les sphères. L'équipe éducative s'assure d'offrir un climat agréable, un horaire flexible et adapté et encourage et soutient les initiatives et la curiosité de chacun.

6.5 Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

L'enfant est un être multidimensionnel qui se développe globalement lorsqu'il interagit avec son environnement. Ainsi, l'ensemble des dimensions du développement, physique et moteur, cognitif, langagière et socio affective sont sollicitées lorsqu'il explore le monde qui l'entoure. De plus, il est essentiel de comprendre que toutes les dimensions du développement sont inter relié et que c'est à travers les diverses expériences vécues par l'enfant ainsi que dans ses relations sociales significatives avec les adultes qui l'entoure, qu'il pourra cheminer dans son développement global.

VIII- LES DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT

=====

« Le développement de l'enfant est un processus global qui fait appel à tous les domaines : physiques, moteur, cognitif, langagier, social et affectif. Ceux-ci interagissent entre eux à des degrés divers, selon les apprentissages de l'enfant, les expériences qu'il a vécues, ses champs d'intérêt et l'environnement dans lequel il évolue » (PÉ, 2019, p.99).

Il est primordial que l'équipe éducative soit en mesure de bien comprendre les composantes de chacune des dimensions, afin de pouvoir faire vivre quotidiennement aux enfants des expériences nouvelles, enrichissantes, variées et adaptées aux besoins et intérêts de chaque enfant en lien avec ses dimensions du développement. Ces expériences se vivent à tout moment de la journée et aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

7.1 La dimension physique et motrice

Ses composantes sont liées à :

- ✓ La santé ;
- ✓ La sécurité ;
- ✓ Les besoins physiques (alimentation, sommeil et hygiène) ;
- ✓ Le développement sensoriel ;
- ✓ Le schéma corporel ;
- ✓ La motricité fine.

Moyens par lesquels nous favorisons le développement physique et moteur :

- ✓ Assurer un milieu de vie et du matériel sécuritaire, réfléchi et qui laisse place à la liberté de mouvement des enfants ;
- ✓ Désinfection quotidienne du matériel de jeu ;
- ✓ Respecter les protocoles en lien avec l'administration des médicaments et autres produits (crème solaire, solution saline, etc.) ;
- ✓ Proposer des activités ou du matériel qui encouragent l'utilisation de toutes les parties du corps (motricité globale) et aussi ceux des mains (motricité fine) ;
- ✓ Offrir un menu varié et des aliments de qualité à haute valeur nutritive et selon les

- besoins de satiété de chacun ;
- ✓ Respecter les besoins de sommeil de chaque enfant ;
- ✓ Encourager l'apprentissage de saines habitudes de vie à travers les occasions qui se présentent et en étant un modèle ;
- ✓ Permettre à l'enfant de vivre des expériences qui sollicitent les 5 sens ;
- ✓ Apprendre aux enfants les différentes parties du corps ;
- ✓ Favoriser le jeu actif en proposant des activités à intensités variées ;
- ✓ Amener l'enfant à prendre conscience de ses capacités et ses limites motrices.

7.2 La dimension cognitive

Ses composantes sont liées à :

- ✓ L'attention ;
- ✓ La mémoire ;
- ✓ La fonction symbolique ;
- ✓ Les catégories et concepts ;
- ✓ Le raisonnement ;
- ✓ L'éveil aux mathématiques et aux sciences.

Moyens par lesquels nous favorisons le développement cognitif :

- ✓ Limiter le bruit ambiant et la surcharge des espaces de vie afin de limiter les distractions inutiles ;
- ✓ Encourager l'enfant à se concentrer lorsqu'il est investi dans un projet ou une activité ;
- ✓ Encourager la participation active des enfants, ce qui leur permet de mieux se souvenir ;
- ✓ Faire des retours avec les enfants sur les expériences qu'ils ont vécues, en les questionnant sur ce qu'ils ont retenu ;
- ✓ Utilisation de symboles (mots, images, pictogrammes et chiffres) pour faciliter la compréhension des objets, des personnes et des situations auxquels l'enfant est exposé (représentations mentales) ;
- ✓ Proposer des activités de classification d'objets, de tri, de sériation ou de cause à effet pour développer les capacités en lien avec les concepts de similitudes et de différences, de classifications, de catégorisations ;
- ✓ Encourager l'enfant à tirer des conclusions à partir des expériences qu'il a vécues pour favoriser son raisonnement ;
- ✓ Faire preuve de patience envers les comportements inappropriés des jeunes enfants, car ceux-ci contribuent à leurs apprentissages ;
- ✓ Assister les enfants dans leurs résolutions de conflits en leur suggérant des pistes de solutions, au besoin ;
- ✓ Proposer des activités qui initient les enfants aux concepts des nombres, des formes géométriques, de la mesure (évaluation des dimensions), de la pensée spatiale (dessus/dessous, haut/bas, devant/derrière, etc.) et aussi des repères dans le temps (avant/après, hier/aujourd'hui/demain, etc.) ;
- ✓ Offrir des activités concrètes qui abordent le thème des sciences, afin de poser des hypothèses et de pouvoir les vérifier.

7.3 La dimension langagière

Ses composantes sont liées à :

- Le langage pré linguistique ;
- Le langage oral ;

L'éveil à la lecture et l'écriture ;
Le développement graphique.

Moyens par lesquels nous favorisons le développement langagier :

Sensibiliser les parents à l'importance du développement langagier ;
Imiter les gazouillis et le babillage des plus petits ;
Chanter des chansons, lire des histoires, regarder des livres avec les enfants ;
Accompagner nos paroles de gestes ou de symboles pour les plus petits ;
Parler beaucoup aux enfants, même si ceux-ci ne parlent pas encore ;
Les initier à de nouveaux sons, à des rimes et des nouveaux mots ;
Nommer ou raconter ce que l'enfant fait ;
Encourager fréquemment les enfants à s'exprimer et les soutenir au besoin en leur offrant un modèle langagier ;
Reformuler les mots ou phrases d'un enfant au besoin ;
Poser des questions ouvertes ;
Amener graduellement les enfants à porter une attention particulière aux livres (la couverture, le titre, les numéros de pages, etc.) ;
Répondre aux besoins des enfants qui démontrent un intérêt pour les lettres ;
Mettre à la disposition des enfants du matériel ou des outils qui supportent l'écrit ;
Offrir un coin de jeu avec du matériel de dessin ;
Application d'outils tels que : Cornemuse et Fortissimo

7.4 La dimension sociale et affective

Ses composantes sont liées à :

L'attachement (les relations affectives significatives) ;
Le tempérament ;
Le concept de soi ;
L'identité ;
Les compétences émotionnelles ;
Les compétences sociales.

Moyens par lesquels nous favorisons le développement social et affectif :

Être accueillant, chaleureux et avoir une belle ouverture d'esprit envers les enfants et leurs parents ;
Faire du renforcement positif ;
Consigner l'information pertinente de chaque enfant dans un cartable, afin de guider l'éducatrice remplaçante sur les particularités de chacun ;
Avoir un regard attentif et bienveillant à l'attention de chaque enfant du groupe ;
Respectez le tempérament (ex : calme et lent) de chaque enfant à travers nos actions au quotidien ;
Soutenir les enfants qui ont plus de difficultés à s'exprimer et à interagir avec les autres ;
Encourager et féliciter les enfants dès que l'occasion se présente ;
Répondre aux besoins des enfants dans un délai raisonnable ;
Décrire à voix haute les émotions des enfants ou les nôtres lors de diverses situations ;
Questionner les plus grands sur les émotions qu'ils ressentent, pour les sensibiliser ;
Lors de conflits, demander aux enfants de nommer leurs émotions, pour l'amener

- graduellement à prendre conscience des autres ;
- Donner des consignes claires aux enfants et s'assurer qu'ils les ont bien comprises ;
- Afficher des pictogrammes pour les règles de vie du groupe ;
- Être un modèle pour les enfants ;
- Prendre en considération le point de vue de chaque enfant ;
- Application d'outil tel que : Léon et ses amis

IX- CONCLUSION

=====

Les nombreuses expériences vécues et les recherches effectuées en service de garde au fil des ans ont largement contribué à bonifier l'offre des services éducatifs. En effet, toutes ces données nous aident à rehausser la qualité éducative auprès des enfants. À ce jour, les changements apportés nous ont démontré l'apport considérable dans la vie de chaque enfant par exemple :

- ✓ L'observation de l'enfant afin de mieux répondre à ses besoins ;
- ✓ Le développement de son autonomie ;
- ✓ Apprendre à établir de saines relations avec ses pairs et avec l'adulte ;
- ✓ Favoriser l'égalité des chances pour chacun d'eux en vue de mieux les préparer pour l'école et leur avenir.

Bref, le CPE Coup de Pouce est fier de mettre en œuvre son savoir-faire en contribuant au développement des enfants qui seront nos adultes de demain...

HORAIRE TYPE DES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES CPE COUP DE POUCE

	18 MOIS À 4 ANS	POUPONNIÈRE
7h00 à 8h45	Accueil dans un grand local. Nous favorisons l'arrivée de votre enfant avant 8h45 afin de lui permettre de s'intégrer aux activités prévues. Jeux libres supervisés par les éducatrices	Accueil à la pouponnière Jeux libres supervisés par les éducatrices
8h45 à 9h00	Ronde de chansons	Rangement des jeux et lavage de main
9h15 à 9h30	Hygiène et collation + lait	Collation + eau
9h30 à 10h00	Entraînement à la propreté ou changement de couche	Changement de couche + préparation pour la sortie extérieure
10h00 à 11h00	Sortie extérieure ou activités pédagogiques selon un thème déterminé	sieste au besoin, sortie extérieur ou activités en petit groupe
11h00 à 11h15	Hygiène	Lavage de main, installation à la table et bavettes
11h15 à 12h00	Dîner + eau	Dîner + lait
12h00 à 12h30	Entraînement à la propreté ou changement de couche	Activité de transition et changement de couche
12h30 à 12h45	Préparation à la sieste Jeux calme	Biberon au besoin, préparation à la sieste Jeux calme
12h45 à 14h30	Sieste	Sieste
14h30 à 15h00	Période de réveil et hygiène	Période de réveil et jeux calme
15h00 à 15h30	Collation + lait	Changement de couche et lavage de main. Collation + lait
15h30 à 16h00	Jeux à l'extérieur ou activités pédagogiques selon un thème déterminé	Sortie extérieur ou activités en petit groupe
16h00 à 18h00	Jeux libres intérieurs ou extérieurs supervisés par une éducatrice et départ des enfants	Sortie extérieur ou activités en petit groupe, changement de couche au besoin et départ des enfants

Références

Belleau, P. et al., (2019), *Accueillir la petite enfance, programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance*. Direction des communications ministère de la Famille, Québec, p. 196.

Bérubé, C., Bouchard, D. & Provencher, S. (2019). *Accueillir la petite enfance, programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance, Guide du participant – 2019*. Formation continue et services aux entreprises, Cégep de Sainte-Foy. p. 88.

AQCPE. (2018). *Portrait des pratiques éducatives, dans le cadre d'une démarche d'amélioration en continu de la qualité*. AQCPE en collaboration avec Avenir d'enfants, des communautés engagées. P. 16.